



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre le réchauffement climatique

Question au Gouvernement n° 233

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

M. le président. La parole est à Mme Laurence Vanceunebrock-Mialon, pour le groupe La République en marche.

Mme Laurence Vanceunebrock-Mialon. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, j'associe à ma question ma collègue Véronique Riotton, députée de la Haute-Savoie. Le réchauffement climatique et ses effets dramatiques ne sont aujourd'hui plus à prouver. Les très nombreuses catastrophes climatiques de ces derniers mois ont montré partout dans le monde la vulnérabilité au changement climatique des pays riches comme des pays en développement. La France s'est positionnée, à la suite du succès de la COP21, comme leader sur les questions climatiques internationales, ce qui a permis la signature d'un accord international ambitieux.

Ce matin, l'ONU publie un rapport qui alerte sur l'écart catastrophique entre les engagements pris par les États pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et les efforts nécessaires pour respecter l'accord de Paris, qui prévoit de contenir la hausse de la température planétaire nettement en dessous de deux degrés d'ici à 2100.

Monsieur le ministre d'État, si cette alerte est publiée ce matin, ce n'est pas un hasard. Elle intervient en effet à quelques jours de l'ouverture de la COP23, qui débutera la semaine prochaine, et à quelques semaines d'un nouveau sommet sur le climat que nous aurons le plaisir d'organiser à Paris en décembre. L'ONU explique que les engagements pris par les pays signataires de l'accord de Paris permettent aujourd'hui, s'ils sont tenus, de réaliser environ un tiers du chemin. Il reste encore à trouver comment effectuer les deux autres tiers. Sans effort supplémentaire, en 2030, l'humanité aura consommé 80 % de son « budget carbone », c'est-à-dire la quantité de carbone qu'elle peut encore relâcher dans l'atmosphère sans dépasser un réchauffement climatique de deux degrés.

Monsieur le ministre d'État, au-delà des objectifs, quelles mesures la France entend-elle prendre afin d'accélérer la transition vers une économie neutre en carbone ? Et comment entend-elle mobiliser, largement et rapidement, l'ensemble de ses partenaires internationaux afin de respecter l'accord de Paris signé il y a moins de deux ans ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, *ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.* Madame la députée, effectivement, ce n'est pas gagné ! On ne pourra pas dire que nous ne savions pas. Nous assistons en spectateurs largement informés à l'élaboration de notre propre tragédie. Nous entrons dans une phase décisive.

Nous assumons tous une part de responsabilité et faisons face à une seule alternative : la résignation ou l'ambition. La résignation, c'est toujours tirer vers le bas. L'ambition, c'est essayer de tirer vers le haut, et j'appelle chacun à prendre ses responsabilités. De fait, la fenêtre pour éviter l'irréversibilité est de plus en plus étroite.

Lundi s'ouvre à Bonn, comme vous l'avez dit, la COP23, organisée par les Fidji qui sont menacées, comme tous les États insulaires, par la montée des eaux. Je suis allé, la semaine dernière, leur exprimer notre solidarité mais je préférerais, plutôt que de l'affirmer, que nous puissions la démontrer ensemble.

Mme Marie-Christine Dalloz. Eh oui !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. La seule manière d'engager, dans notre sillage, d'autres pays à faire preuve de plus d'ambition pour rejoindre cette trajectoire qui nous est imposée par la science, c'est bien de montrer l'exemple. La France a commencé à le faire, mais nous devons aller beaucoup plus loin. C'est notamment dans cet esprit de mobilisation et parce que, comme vous l'avez dit, nous devons faire plus, notamment pour affirmer notre solidarité, que j'ai décidé de réfléchir à l'élaboration de ce que j'appelle un « *Green New Deal* », c'est-à-dire un pacte pour un nouveau modèle économique. La France a toutes les compétences nécessaires. Je mobiliserai les secteurs des transports, du bâtiment, de l'industrie, des énergies renouvelables, des finances pour présenter, en 2018, un plan d'action qui réconciliera définitivement économie et écologie. (Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Vanceunebrock](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 233

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er novembre 2017](#)